

Concertation des Halles

Réunion interassociative

(02/04/07)

Lieu : Hôtel de ville

Présents :

Thierry Baudouin (Atelier des Halles), Maria Basile (IFU/St Eustache), Bernard Blot (Amicale des locataires 118 rue Rambuteau), Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir), Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet Les Halles), Regis-Clergue -Duval (F.C.P.E 1,2,3,4 -Glob'Halles), Michèle Collin (CNRS/Atelier des Halles), Guy Deproit (Les jardiniers du 4ème), Gary Drahamani (Mains Libres), Dominique Goy-Blanquet (Conseil de quartier du 1er), André Laborde (GIE du Forum des Halles), Youcef Khemissi (I.E.E Paris 8), Thierry Le Roy (Garant de la concertation des Halles), Alexandre Mahfouz (Collectif Beaubourg les Halles), Dominique Magniette (Glob'Halles), Jean-Pierre Martin (Président du conseil syndical 7/7 rue des Innocents), Gabriel Reviron (Master IFU), Françoise Thomas (Association Vivre aux Halles), Arnaud Vignon (Atelier des Halles).

Excusés: Alain Le Garrec (AFL - CDAFAL), Laetitia Mougenot (Comité Lalanne), Fabrice Piault (Tam-Tam).

Responsabilités : présidence (André Laborde/GIE du Forum des Halles), rédaction (Arnaud Vignon/Atelier des Halles).

Absents non excusés : ChanDanse des Sourds. Les traducteurs en langage des signes présents les ont attendus près d'une heure, puis sont partis.

Prochaine réunion : le 2 Mai à 18h30 à l'Hôtel de Ville (lieu à confirmer par le garant).

Points abordés :

- 1 - Texte de la mairie : “ jardin des Halles :objectifs et évolution du projet ”**
- 2 - Projet de réunion publique**
- 3 - Tour de table sur le Cahier des Charges du Forum rénové.**

1 - Texte de la mairie : “ jardin des Halles :objectifs et évolution du projet ”

Remarques sur le texte envoyé par M.Contassot.

M.Contassot a envoyé un texte comme promis en réponse au texte de l'interassociatif “ réflexions sur le projet de jardin des Halles ” mais qui se résume à réexpliquer une fois de plus le projet Mangin, sans offrir d'alternative conséquente par rapport à au moins certains éléments

de ce dernier.

Pour Jacques Chavonnet, on est toujours dans le projet Mangin, avec la place René Cassin déplacée à un endroit sans aucune tranquillité (vers la colonnade de l'église), l'absence de transversale Nord Sud face à l'église. Aucune demande de concertation n'est satisfaite. Rien n'a avancé depuis le 6 Octobre : les questions qui étaient présentées comme ouvertes n'ont fait l'objet d'aucun vrai débat.

Jean-Pierre Martin estime aussi qu'il s'agit d'un "marché de dupes", avec un boulevard venant s'ajouter aux deux allées latérales et prendre sur la surface du jardin, la disparition de l'axe Nord-Sud (St John Perse) et du jardin Lalanne, l'obligation pour les promeneurs de sortir par les commerces. On revient à l'idée du Carreau, avec l'axe est-ouest. La fermeture et couverture des issues Berger et Saint Eustache ferment toute perspective depuis les sous-sols vers l'extérieur. Les bâtiments prévus pour les jardiniers occupent l'espace prévu pour le jardin.

Pour André Laborde, le projet Seura initial reste omniprésent, et conduit obligatoirement à une passerelle traversante au dessus de la place basse, ce qu'il refuse avec énergie.

Pour un abandon du projet Mangin

Elisabeth Bourguinat demande à ce que l'on établisse un cahier des charges faisant abstraction du projet Mangin, qui a été dessiné en "sautant" cette case pourtant indispensable à la fois pour le projet et pour l'existence d'une concertation. La note de M. Contassot n'est qu'une description du projet Mangin, avec il est vrai des "concessions" sur certains points listés pages 8 (réduction de la largeur du cours, surfaces de bassins, etc...), mais aucune alternative dans ce qu'il reste à discuter à l'avenir : maintien -ou non- de la place René Cassin, conservation - ou non - du Jardin Lalanne, etc. Tout ce qui a été obtenu l'a été "à la force du poignet", comme à regret. Il n'y a pas de vrai dialogue. En conséquence, Elisabeth propose de refuser le projet Mangin. Il est inutile de dépenser 17 Millions de francs pour un projet qui déplaît à tout le monde et ne tient aucun compte des demandes des usagers ni de la concertation. Il faudra verser des dédommagements à Mangin, et lancer un nouveau concours, avec d'autres paysagistes, mais cela vaut mieux que d'accepter cette absurdité.

Michèle Collin fait remarquer que l'épreuve de force risque d'aller très loin, car Mangin serait dans la situation de perdre le marché du Jardin après avoir perdu celui du Forum.

André Laborde suggère de ne plus participer aux réunions.

Elisabeth Bourguinat observe que la politique de la chaise vide est risquée, et qu'en revanche si on accepte de traiter du thème de la réunion du 24 Avril sur la base du dessin de Mangin ("les aires de jeux doivent-elle au nord ou au sud du cours central", etc.), cela signifiera qu'on s'inclinera devant cette logique aberrante. Il faut absolument l'éviter et discuter dans l'optique d'un cahier des charges, et non du projet Mangin.

Dominique Goy-Blanquet a toujours pensé que le projet de Mangin était non-amendable : s'il réintroduit la place René Cassin, son dessin n'a plus de sens. Mais elle estime aussi qu'il est inutile de continuer à discuter dans le cadre imposé par la Mairie, ou chercher à pointer les contradictions, on a déjà fait maintes fois la critique du projet. Toute la question est de savoir si le projet de Mangin est abandonnable ou pas sur le plan des marchés qui ont été passés.

Elisabeth Bourguinat confirme que dans le marché passé à Mangin, seule la tranche actuelle (celle de l'avant-projet) est ferme ; les suivantes sont conditionnelles. La Ville peut donc parfaitement décider de l'abandonner.

Les conditions de la reprise du dialogue : le retour à ce qui a été voté par la Ville - l'attente des résultats du concours

Regis Clergue - Duval estime nécessaire de reprendre le dialogue, et qu'une attitude de " blocage " ne mènera à rien. Pour cela, il faut lever les malentendus et notamment argumenter en montrant les contradictions entre ce texte et les textes précédents de la Ville. Il faut aussi lever l'incertitude qui règne sur la Bourse du Commerce. Le projet est en effet tout entier orienté vers ce bâtiment, qui pour l'instant se refuse à participer à l'opération, en restant malgré tout ouvert. Il demande aussi que les associations qui ont soutenu Mangin dans la première phase s'expliquent à ce sujet, car cela crée de la confusion dans le débat.

Elisabeth Bourguinat est d'accord avec la proposition de Régis . Elle estime que le projet est souvent en contradiction avec ce qui a été voté au départ par la Ville, comme l'accès de plain-pied aux rues environnantes (et non la réalisation d'un espace de plain-pied entre la Bourse et le Forum, comme c'est le cas aujourd'hui), et qu'un certain nombre de notions sur lesquelles se fonde le dessin de Mangin sont confuses et sujettes à interprétation, comme la notion de jardin unitaire. Il faut rediscuter les solutions qui ont été proposées par Mangin, en reposant des questions telles que " qu'est-ce qu'un jardin unitaire ? " C'est ce travail d'interprétation et de précision des concepts qui aurait dû être fait dans le cadre de l'élaboration d'un cahier des charges. Concernant le " revirement " des associations membres du Collectif Rénovation des Halles, elle rappelle que le projet Mangin a été soutenu par ces associations au départ essentiellement parce qu'il était le seul, sur les quatre projets, à ne pas construire le jardin, ce qui leur paraissait essentiel. Dès l'origine, l'association Accomplir avait souligné qu'un certain nombre de points ne lui convenaient pas dans le projet Mangin. A cette époque, tout le monde, la Ville, la SEM, la DU, prétendait que tous les projets seraient amendables, qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir sur ce point, qu'en particulier le dessin des différents jardins pourrait fortement évoluer. Aujourd'hui, c'est le discours inverse qui nous est tenu : " Vous avez choisi ce projet, tant pis pour vous ". S'y ajoutent des mensonges purs et simples, comme la promesse explicite faite par Mangin, de conserver le jardin Lalanne sur son site, en le " revisitant ".

Pour elle, les conditions de la négociation existent, la Ville a déjà fait un certain nombre de concessions sur le bâtiment, elle doit aussi pouvoir en faire sur le jardin.

Jacques Chavonnet doute que Mangin revienne sur son projet.

Andre Laborde estime au contraire que puisque le "Carreau " a été abandonné pour le Forum, il faudrait aussi revoir le Jardin qui était conçu dans le même esprit que le Carreau. Il juge incompréhensible d'avoir rendu toute liberté aux architectes pour le dessin du futur bâtiment, et de s'en tenir au dessin du jardin qui était conçu pour le Carreau de Mangin.

Michèle Collin dit que dans cette approche de repositionner la question du jardin par rapport aux résultats du concours, on pourrait envisager de cesser de participer jusqu'aux résultats du concours du forum, et de reprendre le projet du Jardin dans le nouveau contexte ainsi créé.

Dominique Goy-Blanquet se pose la question de ce qui est possible en fonction des marchés. Elle

suppose que la Ville peut toujours revoir un projet, c'est une question de coûts, et d'indemnités.

La position du garant : il faut réagir au texte de la Ville

Thierry Le Roy confirme que la Ville peut effectivement toujours changer de direction, mais que cela a un coût. Il précise que l'interlocuteur dans cette affaire de jardin est bien la Ville et non pas Mangin. Le texte indique très clairement ce que souhaite la Ville, et non pas MM.Contassot ou Mangin. Il vaudrait mieux partir de ce texte que de se référer à des textes anciens. Le texte comporte un certain nombre de points d'accord et d'autres de désaccord. C'est à partir de là qu'il faut négocier.

Michèle Collin confirme que ce texte est signé par la Ville et non par M.Contassot.

Régis Clergue-Duval estime que la position de la Ville donnée dans le texte de M.Contassot n'est pas homogène, il n'y a pas unanimité à la Mairie sur ce qu'il faudrait faire, par exemple sur la question des trémies (faut-il vraiment les supprimer), ou celle de la position du Jardin dans la ville (ouvert ou fermé).

Thierry Le Roy revient sur l'obligation de réagir au texte proposé par la ville, de lister les points de désaccords, et lever les ambiguïtés (jardin ouvert ou fermé), ...

Elisabeth Bourguinat voudrait que soient définis les points ouverts à la concertation et ceux qui ne le sont pas : à quoi cela sert-il d'organiser des réunions de concertation si la ville prétend que le dessin du jardin correspond parfaitement à ce qu'elle veut et qu'il ne peut pas évoluer d'un pouce ?

Dominique Goy-Blanquet estime que, quoique l'on fasse, il faut suspendre la concertation sur le dessin de Mangin comme l'a proposé Michèle Collin, et voir où la discussion est possible ou non.

La réunion du 6 Avril: demande de report au 24 Avril pour réagir au texte de la ville.

Pour Michèle Collin, la réunion du 6 Avril doit être reportée, car il y aura très peu de monde la veille de Pâques, et la réunion risque de souffrir d'un manque de légitimité.

Régis Clergue -Duval demande également qu'elle soit reportée, en attente de précisions sur la Bourse de Commerce et du nouveau projet de Forum .

S'engage une discussion sur les dangers d'une politique de la chaise vide :

Elisabeth préférerait conserver la date du 6 Avril, pour commencer à réagir au texte et en montrer les contradictions.

André Laborde suggère de reporter la réunion du 6 au 24 Avril, d'analyser le texte et identifier les malentendus et les contradictions, et de demander au final que le projet soit repris.

Dominique Goy-Blanquet estime qu'il ne faut pas entrer dans une discussion, mais simplement poser des questions.

Elisabeth Bourguinat est d'accord sur la suggestion d'André Laborde car cela remet l'initiative dans le camp de la concertation.

Le garant fait observer que, sur le plan de la civilité, reporter la réunion du 6 au 24 Avril pour cause de vacances est un manque de considération pour le travail qui a été fait par la Mairie, et il estime qu'il faut absolument réagir à ce texte. Ne pas le faire reviendrait à entrer dans une logique d'affrontement qui n'est pas certaine d'être payante, car la Mairie risque d'avancer sans nous, et le projet pourrait être décidé en Septembre sans la concertation . Il vaut mieux "garder un fer au feu" .

Thierry Baudouin fait observer que le texte de la Ville ne reprend pas les propositions faites dans le texte qui leur a été adressé. Qu'on ne voit pas où est la concertation et ce qu'on y fait, insiste sur l'importance de rendre productifs les divergences, mais encore faut-il qu'on les prenne en compte. On est dans un processus d'information pas de concertation.

André Laborde suggère à nouveau de reporter la réunion du 6 au 24 Avril, pour faire une analyse du texte.

Dominique Goy-Blanquet, bien que présente à Paris ce jour-là, n'ira pas à la réunion du 6 Avril, et cela n'est pas faire preuve d'incivilité car la Mairie a de son côté déplacé de nombreuses dates de réunion. Nous ne sommes pas prêts pour réagir au texte proposé.

Thierry Baudouin rapporte également qu'une convocation une veille de vacances est inconcevable à sa connaissance à l'étranger dans un processus de démocratie participative, qui doit au maximum prendre en compte la vie des gens.

En conclusion, Andre Laborde dit qu'il faut demander un report sans parler des vacances, mais pour avoir le temps d'analyser le texte. Michèle Collin et Dominique Goy-Blanquet sont chargées de faire une proposition de courrier dans ce sens. Tous les présents se rallient à la demande de report de la réunion du 6 avril au 24 afin de pouvoir préparer notre réponse à ce texte.

2- Proposition de réunion publique

Le projet de l'interassociatif

Elisabeth Bourguinat dit que le petit groupe qui s'est proposé pour travailler sur le sujet s'est réuni le 29 Mars et a conclu à une organisation en 2 parties:

1- des exposés factuels sur ce qu'il y a dans le cahier des charges du Forum rénové, à des fins d'information.

2 - des débats permettant à l'assistance de poser des questions, notamment sur ce que la concertation a permis d'obtenir ou pas, permettant notamment de recueillir les suggestions de la population.

Les exposés seraient les suivants

- Présentation générale du Cahier des charges, par Elisabeth Bourguinat
- La programmation des Equipements Publics, par Gilles Pourbaix
- La programmation Commerciale, par André Laborde
- Le Jardin, par Laetitia Mougenot

La liste des orateurs a été constituée avec les présents à la réunion, mais pourra évidemment être

revue si quelqu'un d'autre est intéressé dans l'interassociatif. Des "duos" pourraient être prévus .

Regis Clergue - Duval indique qu'il serait intéressé par la partie "Equipements". Il ne fait pas de doute que Parole des Halles devrait aussi être intéressé par un exposé

André Laborde est d'accord sur le principe consistant à faire d'abord de la communication, ou de l'information, et que l'aspect "contradictoire" soit assuré par les débats.

Thierry Baudouin rappelle que le Cahier des Charges ne règle pas tout, et que rien n'est dit sur ce qui sera fait pour les travailleurs du site .

Elisabeth Bourguinat précise que l'information qui sera donnée concerne ce sur quoi les architectes sont en train de travailler actuellement, et qui a été décidé au terme du processus de la concertation. Les associations seront libres, dans le cours du débat, d'exprimer leurs avis et déceptions par rapport à ce cahier des charges.

Présence de la Mairie

Elisabeth Bourguinat précise que l'information sur le Cahier des Charges devrait normalement être faite par la Mairie lors d'une réunion publique, mais que cette dernière ne le fait pas et ne semble pas vouloir le faire. Elle rappelle que la version du Cahier des Charges qui a été diffusée n'est pas complète (nous n'avons que la partie sur laquelle nous avons travaillé).

Michèle Collin insiste sur la présence nécessaire de la Mairie, condition de la présence de toutes les associations et se demande comment la faire venir, (de même Maria Basile).

Dominique Goy-Blanquet aurait souhaité la présence de la Mairie, mais cette dernière s'y refuse, et il faut donc faire l'information avec ou sans elle et rappelle que l'idée de réunion tenue par les associations avait pour but de faire pression en ce sens. Si les associations tiennent une réunion publique, il serait bon que certains des exposés soient proposés aux membres de Paroles des Halles

Thierry Baudouin conclut en disant que la Mairie sera forcément présente car . Elisabeth Bourguinat doute qu'après avoir refusé de faire une réunion publique elle-même, la Mairie accepte de participer à une réunion organisée par les associations en tant qu'invitée.

Réunion d'information, OU réunion militante?

Regis Clergue -Duval s'interroge sur le caractère militant de la réunion, qui semble en grande partie organisée par Accomplir, et Elisabeth Bourguinat lui répond que l'on cherche simplement à faire une information sur ce qui a été obtenu ou pas obtenu.

Thierry Le Roy estime que le projet actuel de réunion publique peut être un moyen pour les associations de forcer la Mairie à faire une réunion d'information, faute de quoi ce sera une réunion militante".

Pour Thierry Baudouin, il ne s'agit pas d'une réunion militante de contestation, mais d'information sur l'état des lieux et du projet et de la concertation

Jacque Chavonnet conclut qu'il s'agira d'une réunion "neutre" où sera donnée une information sur

ce qu'on a obtenu ou pas obtenu.

Participation des associations

Michèle Collin souhaiterait que l'on diffuse un appel à participation sur la liste interassociative, pour que tout le monde participe, et que chacun indique sur quel point il souhaite intervenir.

Elisabeth Bourguinat rappelle que ce qui a été décidé lors de la dernière réunion interassociative est que ceux qui souhaitent faire la réunion la feront.

3 - Tour de table sur le Cahier des Charges du Forum rénové.

Un tour de table est fait pour que chacun donne son opinion sur le Cahier des Charges du Forum rénové.

Régis Clergue-Duval : regrette que l'on n'ait pas pu intégrer le projet de Pierre Grenet d'un Centre culturel de solidarité internationale, avec en particulier de nombreuses salles de réunions. Il estime qu'il ne s'agit pas réellement d'un Forum, le discours n'est pas clair et ne fait pas la part de ce qui est public ou privé.

Dominique Magniette : estime à première vue qu'il s'agit d'un projet très commercial qui ne comporte rien sur le social

Dominique Goy-Blanquet : pas très satisfaite, notamment par la partie sur le Jardin qui est décrit de façon précise contre notre souhait. Les équipements culturels ne sont pas suffisamment distingués des équipements commerciaux.

Thierry Baudouin : regrette une démocratie participative limitée à de l'information et de la communication sans débats véritables. La balance entre espace public et privé doit notamment encore être négociée, tant en termes de surfaces que de projets. Il manque enfin la dimension métropolitaine. Ainsi des lieux de rencontre pour les citoyens de la métropole, qu'à l'Atelier des Halles on appelle un vrai forum,. L'Atelier des Halles a fait une proposition différente de celle de Pierre Grenet. Enfin les besoins des deux catégories non électeurs de la municipalité, jeunes des quartiers périphériques et travailleurs précaires n'ont pas été pris en compte .

Jean-Pierre Martin : s'inquiète de savoir où il va être possible de loger toutes les surfaces prévues, qui, construites en superstructure, vont constituer un obstacle à la lumière, à la perspective.

Andre Laborde : se félicite de ce qu'on soit parvenu à bannir le terme de "Carreau", de ce que le concours prévoit une ouverture suffisante, dans les formes, le périmètre, le volume. Il estime que le programmation entre commerces et équipements publics est équilibrée, mais sera de toute façon rediscutée .De toutes façons, le projet va certainement connaître des évolutions et amendements importants.

Bernard Blot: pour lui le bilan est mitigé. On a obtenu les équipements publics que l'on

souhaitait, mais il y a trop de commerces en surface. Il a manqué du temps pour que le travail fourni soit finalisé.

Elisabeth Bourguinat : estime également que le bilan est mitigé. Elle regrette que le Jardin soit décrit dans le cahier des Charges, il n'aurait dû rien y avoir. Il y aurait également des progrès à faire dans la concertation. La partie construction et équipements est plus satisfaisante, même si quelques équipements manquent. En revanche, tout ce qui est prévu dans le reste du périmètre de l'opération de rénovation des Halles n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune concertation (fonctionnement du quartier piétonnier). Elle estime en conclusion que le Cahier des charges du Forum rénové est plutôt réussi, mais au détriment du reste.

Arnaud Vignon : estime qu'il y a eu une évolution importante et positive entre ce qui était prévu au début de la concertation, en résumé une "boîte à chaussure ", et ce qui figure dans le cahier de Charges où l'on parle à plusieurs reprises de transparence et de lumière. Les équipements publics sont globalement prédominants, et il reste à se battre pour que les surfaces encore peu déterminées, comme les espaces "bien-être" ou le Café littéraire, reviennent dans l'espace public, pour en faire un vrai Forum.

Jacques Chavonnet : se déclare assez satisfait de la concertation, et estime que M.Caffet a su nous écouter. Avec un architecte de talent, on pourrait avoir quelque chose de réussi . Il manque des salles de réunions, c'est effectivement le problème du 1er arrondissement. L'intégration dans le quartier et l'environnement ne lui paraît en revanche pas réussie. Il regrette l'Antenne de Police.